

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 25 mars 2011
(convocation du 14 mars 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Mars Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard,
Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas,
M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max,
Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise,
M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE
FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita,
M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal,
M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas,
M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric,
M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DIEZ Martine,
M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL
KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette,
M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques,
M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck,
M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques,
M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude,
M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel,
M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole,
M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 40
M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal à partir de 11 h
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard
Mme BONNEFOY Christine à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11 h
M. BOUSQUET Ludovic à Mme FAYET Véronique
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier
Mme CHAVIGNER Michèle à M. QUERON Robert
Mlle COUTANCEAU Emilie à Mme BOST Christine
M. DAVID Yohan à M. SOLARI Joël
Mme DESSERTINE Laurence à Mme PIAZZA Arielle

M. DUCASSOU Dominique à Mme TOUTON Elisabeth
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 12 h 15
M. LOTHAIER Pierre à M. DUPOUY Alain
M. MILLET Thierry à M. RAYNAL Franck
M. MOGA Alain à Mme SAINT-ORICE Nicole
M. PEREZ Jean-Michel à M. ROUYEYRE Matthieu
M. POIGNOGNEC Michel à M. PUJOL Patrick à partir de 11 h
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. REIFFERS Josy à Mme BREZILLON Anne
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine
M. ROBERT Fabien à Mme LAURENT Wanda
M. SENE Malick à Mme FAORO Michèle
M. SIBE Maxime à M. GAÜZERE Jean-Marc

LA SEANCE EST OUVERTE

Eysines - Itinéraire de découverte des espaces naturels - Aménagement d'une section de la Boucle Verte et de la Boucle Locale - Phase 3 - Fonds de concours - Décision - Convention

Monsieur LAMAISSON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibérations n°2006/0709 du 22 septembre 2006 et n°2007/0562 du 13 juillet 2007, la Communauté Urbaine de Bordeaux s'est engagée à accompagner les communes pour l'aménagement d'itinéraires de découverte du patrimoine naturel, paysager, historique et culturel de l'agglomération. Les sentiers réalisés s'organisent en un réseau cohérent constitué par :

- la Boucle Verte, armature communautaire, reliant entre eux les différents espaces naturels et grands parcs d'agglomération,
- des Boucles Locales, à l'initiative des communes.

Il a été décidé d'encourager financièrement les communes à la réalisation de ces itinéraires, que ce soit pour compléter la Boucle Verte ou pour créer des Boucles Locales. Les aménagements sont réalisés en complément des voies vertes et pistes cyclables aménagées par la Cub, en référence à son schéma directeur des itinéraires cyclables, mais aussi de l'aménagement de sentiers dans les espaces naturels, réalisé par le Conseil Général de la Gironde dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

La Commune d'Eysines a sollicité la Communauté Urbaine de Bordeaux pour participer financièrement aux travaux d'aménagement d'une section de la Boucle Verte et de la Boucle Locale, inscrite au PDIPR. Elle s'insère donc dans un réseau de cheminements d'intérêt d'agglomération.

La Cub attribue un fonds de concours de 50 % à la Commune d'Eysines après déduction des éventuelles subventions votées, et dans la limite de 30.000 € par an.

Les travaux, dont le montant total est estimé à 78.721 € HT seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale.

La Ville d'Eysines sollicite une participation de la Cub à hauteur de 30.000 €.

La participation communautaire s'effectuera sous forme d'un fonds de concours aux conditions fixées par la convention annexée à la présente délibération.

En effet, conformément aux modalités habituelles de soutien financier de la Cub, il s'avère possible d'apporter une aide au titre de l'article L5215-26 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose qu'« afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre [la Communauté Urbaine] et les communes membres, après accords concordants exprimés à la majorité simple du Conseil Communautaire et des Conseils Municipaux concernés. Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours » (Loi du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales).

Cette demande de fonds de concours s'inscrit également dans le cadre de la fiche action n° 10 A du Contrat de Co-développement de la Commune d'Eysines: "Cheminements doux : Boucle Verte ».

Le tableau ci-après précise les dépenses et les recettes correspondantes :

DEPENSES (HT)		RECETTES (HT)	
Réalisation du cheminement : - Acquisition foncière parcelle AB82 - Travaux - Signalétique	43.165,00€ 24.400,00 € 11.156,00 €	Communauté Urbaine de Bordeaux Commune	30.000,00 € 48.721,00 €
Total Dépenses HT	78.721,00 €	Total Recettes HT	78.721,00 €

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la présente délibération :

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement,

Vu la délibération n° 2009/0444 du 10 juillet 2009 validant les principes et objectifs des contrats de co-développement à intervenir avec chaque commune membre pour la période 2009/2011,

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2007 /0562 du 13 juillet 2007 validant le schéma directeur des cheminements doux entre les espaces naturels de l'agglomération,

Vu la délibération du Conseil communautaire n° 2006 /0709 du 22 septembre 2006 validant la réalisation d'un circuit de cheminements doux entre les espaces naturels de l'agglomération.

Entendu le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE :

- la Communauté Urbaine de Bordeaux soutient la valorisation des trames vertes et bleues et la création d'itinéraires de découverte des espaces naturels, notamment l'aménagement de Boucles Locales reliées à la Boucle Verte,
- la Boucle Locale de la Ville d'Eysines constitue un itinéraire de découverte de la vallée maraîchère, reconnue comme trame verte et bleue d'agglomération,
- la Communauté Urbaine de Bordeaux s'est engagée à soutenir ce projet dans le cadre des contrats de co-développement,

DECIDE :

Article 1 :

Un fonds de concours d'un montant de 30.000,00 € H.T. est attribué à la Commune d'Eysines pour la réalisation de cheminements doux, dans le cadre de la Boucle Verte communautaire et de la boucle locale communale.

Article 2 :

Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée destinée à définir les modalités de règlement de ce fonds de concours.

Article 3 :

La dépense correspondante sera imputée au budget principal de l'exercice en cours, section d'investissement, chapitre 204, fonction 8330, article 204141, CRB UD00, programme OC 04.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 mars 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
5 AVRIL 2011

PUBLIÉ LE : 5 AVRIL 2011

M. SERGE LAMAISSON